

Une zone industrielle de pointe,
au service de l'industrialisation
togolaise

PIA
PLATEFORME INDUSTRIELLE D'ADETIKOPE
— TOGO —
www.pia-togo.com



N°1681

du 08
SEPTEMBRE
2023



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togoais d'Informations et d'Analyses

1^{ère} JOURNÉE NATIONALE DU
PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ
De la confiance entre les parties, mais quelques
réformes pour plus d'investissements **P.4**

ASSEMBLÉE NATIONALE **P.6**
Les députés de retour avec un calendrier bien chargé

PRODUCTION INDUSTRIELLE **P.3**
En juin, la 3^{ème} baisse mensuelle de 2023

PROTECTION DU RESTE DU LITTORAL
(GBODJOMÉ-ZONE PORTUAIRE) **P.4**
Invest International signe ses
16 milliards Cfa d'ici à décembre 2023

REINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES 2023 **P.3**

La Fondation ASAAL annonce l'épilogue de ce samedi à l'Hôtel 2 Février plein d'innovations

EN PLUS...

ÉCONOMIE

* APRES LA PRISE EN COMPTE DU GENRE
Place à la budgétisation sensible au climat dès 2024

* L'INFLATION DANS L'UEMOA EN JUILLET
Cas du Togo en lien avec les 7 autres pays

DROITS DE L'HOMME

LE PROJET PTDD
Pour protéger les défenseurs des droits de l'enfant

MUSIQUE

50^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE BELLA BELLOW
Appel à textes pour la commémoration

FOOTBALL

LES EPERVIERS U20 FILLES
Faire un exploit à Bissau pour se qualifier

C'est ce Samedi 09 septembre que la Reine des Sciences et technologies 2023 sera connue. La cérémonie qui va la consacrer sera l'épilogue d'un parcours où plus de 200 jeunes filles élèves des collèges du Togo se sont inscrites pour cette 2^e édition. Au final, ce sont 15 d'entre elles (trois de chaque région du Togo) qui ont eu le privilège de subir les épreuves écrites finales qui se sont déroulées à Lomé. La fondation Asaal et sa présidente, Abiratou Bonfoh ne cachent pas leur satisfaction quant à l'engouement que suscite le projet initié à l'endroit des jeunes filles élèves... Pour cette année, des matières subsidiaires comme l'Anglais et la géographie sont ajoutées aux épreuves pour élargir les horizons pour les jeunes filles sélectionnées.



Honorable Abiratou BONFOH, Pdt de la Fondation ASAAL

Prix: Togo, Bénin, Burkina: 250CFA Zone CFA: 300 F Europe et autres pays: 1 euro --- Abonnement: Contacter 93 70 52 94 / 90 05 94 28

GOETHE INSTITUT

Expo et danse ce 12 septembre

Pour cette rentrée du mois de septembre, le Goethe Institut de Lomé offre une double manifestation mardi 12 septembre prochain à partir de 19h au Goethe-Institut de Lomé.

Au programme, un spectacle de danse contemporaine intitulé "Identité hybride" d'Adjamlan Comlavi Ivalmok suivi du vernissage de l'exposition "FOCAL TOI-MOI" de Lina Mensah et Moïse PAK.

d'Adjamlan Comlavi Ivalmok est un artiste multi talent (chorégraphe, chanteur, auteur, compositeur) spécialement la danse qui depuis son plus jeune âge s'est donné à la culture dans tout son sens (la danse, la musique, l'artisanat, le théâtre etc...).

De sa passion il a participé à des festivals de danse comme de Musique international et national; il est danseurs traditionnel, contemporain et percussionniste de la compagnie NEW STAR DANCE COMPANY. Il s'est lancé dans le Club Unesco de l'Université de Lomé où il est directeur technique de la troupe de danse, chanteur et percussionniste de la troupe de musique du club Unesco de l'université de Lomé. Avec cette troupe en 2016, il a reçu le premier prix FESTHEC au Bénin. Il a dansé dans plusieurs Clips Vidéos des artistes togolais des



TOOFAN et autres. Avec Edem Golo dans leur groupe "DOITLIKETHIS", il crée des chorégraphies. Il est aussi membre du Ballet national du Togo.

Lina Mensah est une professionnelle de la photographie au Togo. Elle est la Fondatrice et Directrice de l'agence audiovisuelle Photo J&B. Pour elle "les œuvres d'art voyagent plus facilement que les êtres humains et donc la photographie est un excellent moyen pour sensibiliser et transmettre des messages importants à une très grande échelle." Elle travaille surtout sur la représentation des femmes. Quant Moïse PAK est acteur, percussionniste et comédien.

SORTIE

Un nouveau single pour le reggaeman sénégalais Lèk Sèn



Le nouveau single 100% reggae de Lèk Sèn appelé "Ki kan la" sera disponible le 15 sept. Digne représentant du reggae, nous vous invitons à venir écouter ce nouveau single en live pour la première fois, le 20 sept à la Dame de Canton.

"Ki kan la" qui se traduit "C'est qui celui-ci", dans l'esprit "Qui voilà?". Lèk Sèn est cet artiste Ngorois qui s'est plongé dans la culture rasta dès son plus jeune âge jusqu'à faire en sorte que ceux qu'il voyait à la TV rentrent dans sa vie. Si il chante en Patois Jamaïcain, c'est d'abord car le reggae vient de la Jamaïque, une musique inventée par ses ancêtres déportés. Sensible à leur combat et à la manière pacifique de le propager, Lèk Sèn en tant qu'Africain avec ses vibrations musicales puissamment orchestrées a bâti naturellement un pont entre les Rastamans du monde et l'Afrique.

"Ki kan la" résume le parcours professionnel de Lèk Sèn. C'est avec du recul et de l'observation qu'il exprime l'évolution de sa carrière et continue son chemin spirituel en mu-

sique. "Le Reggae, une Force de Dialogue" titre l'ONU, "Un mouvement de résistance contre l'impérialisme", et c'est bien dans cela que les partisans du reggae plongent leurs âmes en quête de spiritualité. La vie d'un artiste reggae par définition est un jeu d'équilibriste. C'est à l'intersection de la spiritualité du reggae et du système qu'il faut trouver son chemin!

MUSIQUE

50^e ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE BELLA BELLOW
Appel à textes pour la commémoration

Il y a presque 50 ans la plus grande artiste de la chanson togolaise, Bella Bellow est décédée prématurément dans un tragique accident de la circulation.

Dans le cadre de la commémoration de cette disparition "SEBICA en collaboration avec L'association FILBLEUES, sous le Haut Patronage du Ministère de la Culture et du Tourisme, et en partenariat avec les Editions AZUR et les Editions KANARI au Togo, lance un appel à textes national pour célébrer et immortaliser la mémoire de l'inoubliable Etoile musicale".

"En organisant cet appel à textes, SEBICA-FILBLEUES vise : à Redynamiser la mémoire de Bella Bellow malheureusement dormante, à éterniser les valeurs culturelles de ses œuvres musicales, puis à instruire et à laisser à la postérité nationale un héritage culturel important et indissoluble, et au monde entier un patrimoine musical exemplaire et immortel", précise les organisateurs.

Hormis la nationalité, l'appel est ouvert à toutes "les personnes amoureuses de la culture, des femmes et des hommes des Belles-lettres, et des personnes ayant des informations importantes à capitaliser, à partager et à diffuser sur la regrettée artiste de la chanson togolaise Bella Bellow." Seuls les Togoïses résident et non-résidents peuvent participer à cet appel. Les meilleurs textes seront primés. "Peuvent aussi concourir à l'appel, les personnes ne sachant ni lire ni écrire mais témoins, parents, com-



pagnons et compagnones, membres d'orchestre, etc., en mesure de raconter et de témoigner des faits réels et vécus ou non sur Bella Bellow, dont les récits et les témoignages seront consignés et saisis par un tiers", indiquent les organisateurs.

Les genres sollicités pour l'appel sont la poésie, le récit et le témoignage. Les trois premiers textes seront récompensés en argent et les sept autres honorés par des diplômes. Les récompenses varient de 300.000 francs à 150.000 francs CFA.

Les textes seront regroupés dans un ouvrage collectif et propriété des deux organisations ayant lancé l'appel. La date limite de dépôt est le 31 novembre 2023 à 23h59 minutes, heure GMT.

Fibleues est une association organisatrice de festivals de théâtre et de littérature. Sebica est une Organisation Non Gouvernementale à but non lucratif d'appui social et de renforcement culturel. Il réalise des actions et des activités en milieu rural et urbain. Il se définit comme "Service pour le Bien-être social et la Capacité d'Agir culturelle."

ETRANGER - CINÉMA

Les films Oppenheimer et Barbie interdits par Moscou

Le ministère de la Culture russe a déclaré que les films Oppenheimer et Barbie "ne répondaient pas aux objectifs fixés par Poutine pour la défense des valeurs morales et spirituelles de la Russie".

"Nous pensons que les films Barbie et Oppenheimer ne sont pas à la hauteur des normes fixées par le chef du gouvernement pour préserver les valeurs spirituelles et morales russes traditionnelles", explique le secrétaire d'État. Il estime que les Russes peuvent être suffisamment divertis avec les productions locales comme le film d'animation "Cherubashka" ou "The Challenge", qui



traite d'un chirurgien qui doit opérer un astronaute dans l'espace.

Barbie et Oppenheimer sont des énormes succès hors de la Russie. Les deux films dominent le Box-Office depuis leur sortie, simultanée.

NÉCROLOGIE

Jack Sonni, "l'autre guitariste" de Dire Straits, est mort

Jack Sonni avait fait son entrée dans la formation au milieu des années 80 pour remplacer le guitariste Hal Lindes alors que Dire Straits enregistrait "Brothers in Arms".

Le groupe rock Dire Straits, connu pour ses classiques Sultans of Swings ou Money for Nothing, a annoncé vendredi le décès de Jack Sonni, guitariste de la formation du virtuose Mark Knopfler. Selon la presse spécialisée, "l'autre guitariste" des Dire Straits, un surnom qu'il ne reniait pas, s'est éteint

mercredi dernier à l'âge de 68 ans.

Né en Pennsylvanie en décembre 1954, Jack Sonni, de son vrai nom John Thomas Sonni, travaillait au Rudy's, célèbre magasin de guitares à New York, à la fin des années 70 lorsqu'il se lie d'amitié avec Knopfler qui vient de fonder à Londres les Dire Straits. Le groupe connaît alors une gloire aussi intense que soudaine avec Sultans of Swings, son titre encore le plus emblématique ou réverbèrent en chœur des accords clairs, rythmés,

et des solos de guitare en cascade teintés de blues.

Jack Sonni, lui, fait son entrée dans la formation au milieu des années 80 pour remplacer le guitariste Hal Lindes alors que Dire Straits enregistre Brothers in Arms, album qui le propulse une nouvelle fois à l'avant-scène avec la pièce Money for Nothing, son plus grand succès commercial, diffusé en boucle sur la chaîne musicale MTV.

AZIMUTS INFOS

Des taux inquiétants de métaux lourds trouvés chez les consommateurs de cannabis

Le cannabis est très populaire dans le monde en raison de ses potentiels avantages thérapeutiques. Une nouvelle étude américaine avertit toutefois du risque que présente sa consommation, après la découverte de niveaux plus élevés de métaux lourds dans le sang et l'urine de ses utilisateurs.

Après le tabac et l'alcool, la marijuana est la troisième drogue la plus consommée dans le monde. Alors que la marijuana concerne les produits du cannabis fabriqués à partir de fleurs, de feuilles, de tiges et de graines de la plante, le cannabis désigne les produits du cannabis en général.

Or, la plante de cannabis est connue pour accumuler les métaux présents dans l'eau, le sol, les engrais et les pesticides. Les consommateurs de cette drogue sont donc exposés à ces substances toxiques pour l'organisme, des concentrations importantes de métaux lourds ayant déjà été détectées dans la fumée de cannabis. Le risque de développer un cancer ou une maladie cardiopulmonaire est réel et ne doit pas être négligé. Des études ont également associé une accumulation d'un métal lourd - le cadmium - à des maladies rénales et à une fragilité osseuse.

La marijuana comme source indépendante d'exposition aux métaux lourds

Quelle est la quantité de métaux qui passe de la plante à l'organisme des consommateurs de cannabis ? C'est la question préliminaire posée par des chercheurs de la Mailman School of Public Health de l'Université de Columbia (New York). Ces derniers ont émis l'hypothèse que les personnes qui consomment de la marijuana auront des niveaux de biomarqueurs métalliques plus élevés que celles qui n'en consomment pas.

Publiée dans la revue Environmental Health Perspectives, l'étude a combiné des données d'une enquête nationale de santé menée entre 2005 et 2018. Les chercheurs ont classé 7 254 personnes en fonction de leur consommation de marijuana : non-marijuana/non-tabac, double consommation de marijuana et de tabac, marijuana exclusive ou tabac exclusif. Cinq métaux ont été mesurés dans le sang et 16 dans l'urine.

Résultat, par rapport aux participants qui ne consommaient pas de marijuana et qui ne fumaient pas de tabac, les scientifiques ont trouvé des niveaux plus élevés de cadmium et de plomb dans le sang et l'urine des participants ayant déclaré une consommation exclusive de marijuana (après ajustement des résultats en fonction de l'âge, du sexe, de l'origine ethnique et de l'éducation). Les niveaux de cadmium et de plomb étaient également plus élevés chez les consommateurs exclusifs de marijuana qui avaient déclaré avoir consommé la drogue au cours des sept derniers jours. Cela pourrait s'expliquer par une élimination progressive des métaux au fil du temps.

Une recherche en cours

Toutefois, les chercheurs avouent ne pas avoir pris en compte le mode d'utilisation de la drogue, ni la raison de sa consommation (médicale ou récréative). Ils n'ont donc pas pu déterminer la différence de concentration de métaux en fonction de ces conditions de consommation.

"À l'avenir, des recherches sur la consommation de cannabis et ses contaminants, en particulier les métaux, devraient être menées pour répondre aux préoccupations de santé publique liées au nombre croissant de consommateurs de cannabis", a conclu dans un communiqué la coauteure de l'étude Tiffany Sanchez, de l'université de Columbia.



Bi-hebdomadaire togolais d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Impression
Groupe de presse L'Union

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
HugueEric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre D.
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSON
Abel DJOBO

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
Guillaume BOGLA

REINE DES SCIENCES ET TECHNOLOGIES 2023

La Fondation ASAAL annonce l'épilogue de ce samedi à l'Hôtel 2 Février plein d'innovations

C'est ce Samedi 09 septembre que la Reine des Sciences et technologies 2023 sera connue. La cérémonie qui va la consacrer sera l'épilogue d'un parcours où plus de 200 jeunes filles élèves des collèges du Togo se sont inscrites pour cette 2^e édition. Au final, ce sont 15 d'entre elles (trois de chaque région du Togo) qui ont eu le privilège de subir les épreuves écrites finales qui se sont déroulées à Lomé. La fondation Asaal et sa présidente, Abiratou Bonfoh ne cachent pas leur satisfaction quant à l'engouement que suscite le projet initié à l'endroit des jeunes filles élèves de nationalité togolaise pour les booster à choisir les filières scientifiques, considérées comme des domaines prometteurs pour l'avenir. Pour cette année, des matières subsidiaires comme l'Anglais et la géographie sont ajoutées aux épreuves pour élargir les horizons pour les jeunes filles sélectionnées.

Eric J.

La compétition scientifique répond à l'engagement de la Fondation Asaal aux côtés du gouvernement togolais, pour la promotion de l'égalité et l'équité genre en milieu scolaire et de l'excellence académique, notamment dans les matières scientifiques telles que les Mathématiques, les Sciences de la vie et de la terre (SVT) et la Physique-Chimie. En l'espèce, ce sont les meilleures qui sont considérées, celles âgées au moins de 16 ans, ayant 15/20 de moyenne dans les matières visées à l'examen du BEPC de l'année scolaire écoulée. « **Sur l'aspect de l'éducation pour tous, nous voulons impacter sur l'éducation de la jeune fille en faisant la promo-**

tion de l'excellence de la jeune fille dans les filières scientifiques, ce qui nous a conduit à mettre en place cette initiative en direction de la jeune fille. Ce concours Reines des sciences et technologies, est de donner de la visibilité à la jeune fille, essayer de dire à ces jeunes apprenantes qu'elles peuvent braver tous les obstacles et embrasser les filières scientifiques », a expliqué Abiratou Bonfoh.

A la fondation Asaal, on soutient que l'orientation des jeunes filles vers les domaines des sciences et des technologies est un impératif pour plusieurs raisons essentielles. Il s'agit de les encourager activement, dans le cadre de la promotion de l'égalité des chan-

ces, à s'intéresser et à poursuivre des études dans ces domaines en leur offrant les mêmes possibilités de développement personnel et de carrière que les garçons ; les former davantage dans ces domaines pour répondre aux besoins du marché du travail ; les encourager à exceller dans ces domaines qui les prépare à des carrières lucratives et épanouissantes.

C'est donc presque un sacerdoce qui va se poursuivre malgré les difficultés rencontrées par Abiratou Bonfoh et sa fondation Assal. Les appréciations positives de l'opinion nationale et internationale après la première édition de l'année dernière renforcent la conviction de la Présidente de porter plus loin cette initiative. Les performances scolaires des 12 finalis-



La table d'honneur lors de la conférence de presse à l'hôtel M'RODE

tes de la première édition qui ont fait la classe de seconde cette année incitent à cela. Encadrées par des marraines et l'équipe de la fondation Asaal qui les suivent, les jeunes filles ont prouvé toute la confiance placée en elles de par le travail fourni durant l'année scolaire 2022-2023 avec des moyennes au-delà des espérances de la fondation. Les échos sont allés au-

delà des frontières du Togo et du continent. D'ailleurs, pour la finale de ce samedi, des délégations venant de la France et des pays africains sont attendues.

Rendez-vous donc ce Samedi à l'hôtel 2 Février pour célébrer l'excellence des jeunes filles élèves du Togo. On connaîtra la reine des sciences et technologies et ses duchesses, mais aussi les 12

autres finalistes. L'année dernière la reine s'est vue gratifiée d'un compte bloqué de 5 Millions de FCFA jusqu'à son obtention du baccalauréat. 3 millions FCFA pour la 1^{ère} duchesse et 2 millions FCFA pour la 2^e duchesse. Les autres se sont vues gratifiées de 500 000 FCFA. Qu'en sera-t-il cette année ? La fondation Asaal garde le secret pour le moment.

L'INFLATION DANS L'UEMOA EN JUILLET

Cas du Togo en lien avec les 7 autres pays

Late Pater

Selon la Banque centrale (BCEAO), l'inflation a de nouveau fléchi dans l'Union, en juillet 2023, par rapport à son niveau du mois précédent, en liaison avec le recul du rythme d'augmentation des prix des produits alimentaires. Le taux d'inflation est ressorti, en glissement annuel, à 3,4% en juillet 2023, en baisse de 0,2 point de pourcentage par rapport à son niveau de juin 2023 (+3,6%), après avoir atteint 6,0% en janvier 2023 et un pic à 8,8% en août 2022.

La décélération de l'inflation est observée principalement au niveau de la composante des produits alimentaires (-0,2 point de pourcentage). En effet, les prix des produits alimentaires ont enregistré une hausse de 3,0% au cours du mois sous revue, après une augmentation de 3,2% un mois plus tôt. La fonction « Transport » a connu une baisse du rythme de progression des prix, avec un taux d'inflation de 6,5% en juillet 2023, contre 7,1% le mois précédent. Les prix de la composante « Logement » ont progressé de 5,1% en juillet 2023, tout comme le mois précédent, en raison notamment de la progression des prix du charbon de bois et du pétrole lampant.

La détente observée au niveau

des produits alimentaires, depuis le mois de juillet 2022, est la résultante des bonnes disponibilités des produits céréaliers locaux issus de la campagne agricole 2022/2023, qui ont enregistré une augmentation d'environ 17%, après une baisse de 13% la campagne précédente. A cet effet, les prix relevés sur les marchés céréaliers, en juillet 2023, affichent des baisses pour le maïs local au Mali (-31,0%), au Burkina (-22,2%) et au Niger (-5,7%). Le prix du mil s'est également inscrit en baisse au Mali (-37,0%), au Burkina (-25,7%) et au Niger (-3,1%). A ces facteurs de décélération s'ajoute la poursuite de la détente, sur un an, des prix des produits alimentaires importés sur les marchés de l'Union. En effet, en juillet 2023 l'indice des prix des produits alimentaires importés s'est contracté de 14,6%, après un repli de 9,2% un mois plus tôt. Cette diminution est portée par le recul des prix internationaux des produits de grande consommation tels que le lait (-25,3%), le blé (-20,7%), l'huile (-18,9%) et le riz (-13,1%). Cette tendance a été atténuée par la hausse des cours mondiaux du sucre (+22,0%).

S'agissant de la décélération relevée au niveau de la composante « Transport », elle est subéquente à une absence de hausse des prix à la pompe dans

les pays de l'Union au cours de la période sous revue, ainsi qu'à la décélération relevée dans les services de transport routier (+8,7% contre +9,0%). En effet, en juillet 2023, les prix des carburants et lubrifiants se sont accrus de 8,3% contre 10,1% un mois plus tôt.

Par pays, l'analyse révèle une baisse du taux de l'inflation en juillet 2023 en Guinée-Bissau (+7,8% contre +8,9%), au Sénégal (+5,7% contre +7,5%), au

Bénin (+3,9% contre +4,3%), au Mali (+0,6% contre +2,2%) et au Burkina (-1,7% contre -0,7%). En revanche, des accélérations de l'inflation ont été enregistrées au Niger (+3,1% contre +1,7%), en Côte d'Ivoire (+4,6% contre +4,1%) et au Togo (+6,4% contre +6,0%). La persistance de l'inflation en territoire négatif au Burkina s'explique par la baisse de 5,5% des prix des produits alimentaires, en lien essentiellement avec le repli de 11,1% des

prix des céréales locales, du fait notamment de la bonne production de la campagne agricole 2022/2023 (+11,1% contre -10,0% lors de la campagne précédente) et de l'interdiction des exportations des céréales. Quant au regain de tensions observé en juillet 2023 en Côte d'Ivoire, il est lié à la hausse des prix des produits alimentaires notamment des légumes secs (+8,3% contre +3,8%), des tubercules et plantain (+8,1% contre +0,1%), et des

poissons frais (+11,5% contre -3,3%). La remontée des prix dans ce pays pourrait être une conséquence de l'anticipation par le secteur productif des effets de la hausse du tarif de l'électricité. Les augmentations des prix observées pour la composante alimentaire au Niger (+2,8% contre 0,1%) et au Togo (+5,6% contre +3,4%) expliquent pour l'essentiel la progression de l'inflation dans ces pays.

PRODUCTION INDUSTRIELLE

En juin, la 3^{ème} baisse mensuelle de 2023

Late Pater

En mars et avril, la production industrielle a connu des baisses. Puis, une hausse en mai. C'est donc la troisième baisse de l'année en cours qui est enregistrée, selon une note de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEED). En juin 2023, la production industrielle a connu une baisse de 10,3%, expliquée par une diminution de la production dans les industries manufacturières (-17,4%) et dans les industries environnementales (-1,5%). En glissement annuel, il y a eu une augmentation de l'activité industrielle de 4,8% en lien avec celle

observée dans les industries extractives (+4%), dans les industries manufacturières (+1,5%) et dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau (+13,2%). Toujours, par rapport à juin 2022, les industries manufacturières ont affiché une augmentation de 1,5% alors que les industries environnementales ont affiché une baisse de 10,6% de leur activité.

En juin 2023, l'activité des industries extractives a enregistré une hausse de 14,4% par rapport à mai et celle des industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau, une augmentation de 1,4% suite à la hausse observée au niveau du captage,

traitement et distribution d'eau (+8,9%). Sur l'année, les industries extractives et les industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau ont respectivement connu une hausse de 4,0% et de 13,2% suite à la hausse dans la production et distribution d'électricité (+20,3%) et dans le captage, traitement et distribution d'eau (+6,5%).

A côté, l'indice de prix de production de l'industrie (IPPI) a globalement remonté la pente après la chute de 0,2% en mai, avec une légère augmentation de 1% en juin 2023. Annuellement, les prix à la production industrielle ont cependant diminué de 0,1%, principalement imputable à la baisse dans

les industries extractives.

Dans les industries extractives, les prix à la production sont restés stables dans le mois et ont diminué de 19,3% en glissement annuel. Quant aux industries manufacturières, elles ont connu une double hausse, mensuelle et annuelle, de l'ordre de 1,4% et 3,1%. Enfin, une stabilité des prix a été notée, en juin 2023, dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau et dans les industries environnementales (idem en glissement annuel). Sur l'année, les prix dans les industries de production et de distribution d'électricité et d'eau ont baissé de 0,3%.

1^{ère} JOURNÉE NATIONALE DU PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

De la confiance entre les parties, mais quelques réformes pour plus d'investissements

F. Woussou

Announced il y a quelques semaines par le ministre de l'économie et des finances Sani Yaya, la première journée nationale du partenariat public-privé s'est tenue à Lomé en début de semaine. « *Secteur privé, moteur de la transformation structurelle de l'économie togolaise* », c'est sous ce thème que les discussions des représentants des organisations patronales et consulaires, les opérateurs économiques, les autres acteurs des secteurs privés et des membres du gouvernement ont porté. Au secrétariat permanent du comité de concertation Etat-secteur privé, on explique la tenue de cette journée

privé, mais l'ambition des plus hautes autorités est de mettre en place un cadre structuré de concertation, pour un dialogue productif et fécond », a dit Moyeme BANIAB, le secrétaire exécutif du comité de concertation Etat-secteur privé. L'Etat a besoin du secteur privé, et le secteur privé a besoin de l'Etat. Pour autant, et même si la culture de dialogue, la culture de confiance est dans l'ADN des Togolais, la concertation Etat-secteur privé reste indispensable pour aligner la vision globale de l'Etat avec une vision plutôt microéconomique du monde des entreprises.

Confiance entre les parties

La confiance ! Les économistes

gouvernementale (FDR) 2020-2025 qui repose en grande partie sur la mobilisation et l'engagement du secteur privé à porter et à financer une bonne partie des projets prioritaires qui y sont inscrits. Soit environ 50%. Le ministre de l'économie s'est réjoui d'ailleurs de la présence massive des hauts dirigeants et chefs d'entreprises. Un fait qui témoigne de leur adhésion à cet esprit de partenariat, de concertation et de dialogue permanent initié par le Gouvernement et qui fait son petit bonhomme de chemin.

Sani Yaya a rappelé que les investissements privés ont progressé de 4,5% en moyenne ces cinq dernières années pour attein-

Quelques réformes

Conscient de ce que la justice est un prérequis essentiel pour le développement des activités économiques, le Gouvernement a initié un vaste chantier de modernisation de la justice qui s'est traduit entre autres par la création d'un tribunal de commerce performant, moderne et doté d'une infrastructure informatique de pointe. Il est appelé à continuer sa modernisation et son efficacité au service du secteur privé. Pour assurer la transparence et la célérité des décisions, les procédures au sein de ce tribunal ont été dématérialisées. La mise en œuvre de la télé-procédure permet aux justiciables de saisir le tribunal en ligne, de suivre les décisions et de consulter la jurisprudence en ligne. L'attribution des dossiers est faite de manière aléatoire au travers d'un logiciel dédié afin d'assurer la neutralité du juge. Le deuxième exemple que je voudrais mentionner concerne la réforme du cadastre.

Au niveau du foncier, la gouvernance du cadastre a été modernisée et les procédures de création et de mutation des titres fonciers, dématérialisées. Cette réforme a permis la numérisation quasi-totale du cadastre et une réduction importante des délais de création et de mutation des titres fonciers ainsi qu'une meilleure gestion des plaintes en matière foncière. « *En outre, d'importantes avancées ont été enregistrées en matière de digitalisation et de simplification des procédures fiscales avec une généralisation des télé-déclarations et des télépaiements des impôts et taxes, couplée à la réduction du nombre d'impôts* », informe le ministre de l'économie et des finances.

Entre autres réformes d'envergure réalisées, on note celle de la commande publique introduisant la réglementation sur les PPP, la réduction des délais de procédure ainsi que la réforme du code du travail, conduites de façon inclusive



en étroite concertation avec le secteur privé. A souligner aussi, la charte des Très Petites, Petites et Moyennes Entreprises qui concerne plus de 80% du tissu entrepreneurial du pays et qui a été actualisée en 2022 afin de permettre un accompagnement plus efficace de cette catégorie d'entreprises dans un contexte sous régional de plus en plus concurrentiel. « *Toutes ces réformes visent à améliorer de façon permanente et continue, le cadre macro-économique et le climat des affaires afin de permettre au secteur privé, notamment national, de jouer pleinement le rôle qui est le sien dans le développement économique de notre pays* », a rappelé Sani Yaya. Outre les réformes précitées, le gouvernement initie des actions afin d'aider les entreprises à faire face aux difficultés d'accès au financement (FAIEJ, l'ANPGF et le FNFI) ou de garantie (l'Agence pour l'Assurance du Crédit en Afri-

que (ACA), l'African Guarantee Risk (ARC), etc...

Pays attractif

L'enquête réalisée par le cabinet Deloitte en 2022 auprès de 194 grands patrons africains, opérant dans 50 pays d'Afrique, sur leur perception du climat des affaires ; cette enquête révèle que 78% des chefs d'entreprises se disent confiants dans les perspectives économiques du Togo. Par ailleurs, les chefs d'entreprises interrogés, classent le Togo dans le TOP 10 des pays les plus attractifs en Afrique. « *Nous croyons aux vertus de l'entreprise non seulement comme créatrice d'emplois, de richesse et source d'innovation, mais aussi comme force de propositions. Il nous faut collectivement trouver le moyen d'accroître l'impact de nos entreprises afin d'en faire le véritable moteur de la transformation structurelle de notre économie* », a déclaré Sani Yaya



par la volonté du Gouvernement d'aller plus loin dans le dialogue avec les opérateurs économiques. La 1^{ère} journée nationale du partenariat Public-Privé avait donc pour objet de réunir l'ensemble des acteurs pertinents de l'écosystème économique togolais afin d'établir un échange direct entre membres du gouvernement et administrations publiques, d'une part et les acteurs du secteur privé d'autre part. La rencontre avait également pour vocation de promouvoir la coopération privé-privé, public-public et public-privé. « *Il y a toujours eu une forme de dialogue public-*

disent souvent que l'investissement, c'est la confiance en acte. Au-delà de la qualité des hommes, du coût et de la qualité de l'énergie, de la fiscalité, des problématiques de télécommunications et d'infrastructures, la confiance reste un critère de décision essentiel pour un investisseur. « *La vision du Chef de l'Etat en créant le cadre de concertation est de faire de la confiance le soubassement de la relation avec le monde de l'entreprise, qu'elle soit locale ou étrangère, petite, moyenne ou grande* », a-t-il indiqué.

Cette vision se retrouve matérialisée dans la Feuille de route

disent souvent que l'investissement, c'est la confiance en acte. Au-delà de la qualité des hommes, du coût et de la qualité de l'énergie, de la fiscalité, des problématiques de télécommunications et d'infrastructures, la confiance reste un critère de décision essentiel pour un investisseur. « *La vision du Chef de l'Etat en créant le cadre de concertation est de faire de la confiance le soubassement de la relation avec le monde de l'entreprise, qu'elle soit locale ou étrangère, petite, moyenne ou grande* », a-t-il indiqué. Cette vision se retrouve matérialisée dans la Feuille de route plus de 20% du PIB en 2022. Les réformes se poursuivent pour faire du Togo, le pays où il est le plus facile de faire des affaires et une terre d'accueil, de prospérité et de sécurité pour le secteur privé et les investisseurs. En effet, la dynamique enclenchée par les nombreuses réformes du gouvernement pour améliorer le climat des affaires a permis d'augmenter les flux d'investissements directs étrangers atteignant près de 230 millions de dollars en 2022. De même le marché du travail est caractérisé par la prépondérance du secteur privé, absorbant près de 96,8% des emplois en 2020.

PROTECTION DU RESTE DU LITTORAL (GBODJOMÉ-ZONE PORTUAIRE)
Invest International signe ses 16 milliards Cfa d'ici à décembre 2023

Late Pater

En juin dernier, le ministère de l'Environnement extériorisait son intention d'explorer la piste du financement manquant pour boucler la protection de tout le littoral togolais. Il avait dans son viseur Invest International, une société d'investissement qui fournit des services financiers tels que l'investissement, la comptabilité et divers portefeuilles. La bonne nouvelle est désormais tombée. A la suite des échanges entre le ministre Foli-Bazi Katari et une délégation néerlandaise de Invest International, ce 4 septembre 2023 à Lomé, il est rapporté que les deux parties ont parlé de l'accompagnement des

25 millions d'euros que Invest International compte octroyer au Togo pour l'achèvement de la protection de la côte sur la portion Gbodjomé-Zone portuaire, en complément aux financements de l'Agence française de développement (AFD). Et la convention de financement sera probablement signée au plus grand tard en décembre 2023. La délégation de Invest International (composée de Coenraad Voorhuis, chargé principal du programme Invest International, et de Mme Chloe Grison, responsable des ressources) a rassuré que ce financement est un don réparti en 23 millions d'euros pour les ouvrages et 2 millions d'euros pour la maintenance.

Foli-Bazi Katari en a profité pour rappeler que, pour les travaux envisagés, beaucoup d'avancées sont enregistrées, comme la lettre notifiant le marché à l'entreprise néerlandaise Boskalis – qui a déjà fait ses preuves dans la construction des épis et dont les résultats sont appréciés – et le comité mis en place pour faire avancer le dossier du plan d'action et de réinstallation des populations concernées dans cette dernière partie menacée de la côte.

Ce financement doit aider à construire des épis. Il viendra s'ajouter au financement additionnel de 35 millions d'euros apporté par l'Agence française de développement dont 25 millions d'euros pour

la protection de la côte. Le financement additionnel permet de construire dix-huit (18) épis sur 7 kilomètres entre Gbodjomé et Agbodrafo. Avant ces 18 épis, les quatorze (14) épis prévus – 7 épis à Agbodrafo et 7 épis à Aného, espacés de 350 m et rechargés de sable prélevé à 7 km de la côte – et ceux à réhabiliter, y compris le brise-lame et les rechargements de sable entre les casiers, sont réalisés à 100%. Le rôle des épis est de stabiliser le trait de côte pour une durée de vie de 20 à 30 ans, selon Inros Lackner / Antea Group, le groupement de cabinets de contrôle et de surveillance des travaux qui ont été exécutés.

SANTÉ +

Que savons-nous du variant du coronavirus BA.2.86, aussi surnommé Pirola ?

L'OMS a un nouveau variant du coronavirus à surveiller sur sa liste. Surnommé Pirola, mais appelé BA.2.86, que savons-nous de ce variant au destin évolutif atypique ?

Après le variant Eris il y a quelques jours, c'est le variant BA.2.86 ou "Pirola" qui est dans le viseur de l'OMS (Organisation mondiale de la santé). Seulement quelques séquences de ce dernier ont pu être analysées par les spécialistes qui suggèrent qu'il serait un descendant de la lignée BA.2 d'Omicron, responsable de plusieurs pics de cas durant l'année 2022.

La valse des variants continue

Au 14 août 2023, les experts n'ont à disposition que trois séquences génétiques de BA.2.86 pour étudier ses caractéristiques. Elles ont été prélevées au Danemark et en Israël, mais ce variant est aussi présent aux États-Unis. La protéine S de BA.2.86, indispensable à l'infection des cellules hôtes, porte plus de 30 mutations en comparaison à BA.2. Pour avoir accumulé autant de mutations, les scientifiques émettent l'hypothèse que BA.2.86 a émergé chez un patient ayant une infection chronique ou de longue durée, mais il faudra analyser plus de séquences génétiques pour en avoir la certitude.

BA.2.86 semble avoir une histoire évolutive particulière car il apparaît plus proche des variants historiques, tels Alpha ou Omicron, que des variants les plus récents comme la famille XBB. Selon toute vraisemblance, il est déjà présent au niveau mondial mais il est encore difficile de prévoir s'il sera responsable de pics de contamination. Les scientifiques ne savent pas encore s'il est plus virulent que les autres variants, rien à l'heure actuelle ne permet de le savoir. Les infections passées et la vaccination devraient empêcher les patients infectés de développer une forme grave.

FOOTBALL/ELIM CAN FEMININE 2024

La liste des Eperviers Dames pour la double confrontation face à Djibouti

Kaï Tomety, la sélectionneuse des Eperviers Dames a dévoilé jeudi 7 septembre la liste des joueuses convoquées pour la double confrontation Togo vs Djibouti qui s'inscrit dans le cadre du premier tour des éliminatoires de la CAN Féminine Maroc 2024.

Hervé A.

Une sélection dans laquelle on retrouve les habituées comme la gardienne AMOUKLOU Amé de l'Académie Amis du Monde, l'attaquante WOEDIKOU Afi Apeafa du FC Nantes (France) ou encore les milieus GNINGTEMA Odette et N'DJAMBARA Amiratou de FUS de Rabat (Maroc).

Les Eperviers Dames affrontent Djibouti lors du premier tour des éliminatoires de la CAN Féminine 2024 le vendredi 22 septembre à 15 heures 30 à Lomé dans le cadre du match aller. Quatre jours seulement après le premier match, soit le mardi 26 septembre à 15 heures 30, les deux nations fouleront à nouveau la pelouse du Stade de Kégué pour le match retour.

Une double confrontation qui se joue à Lomé puisque Djibouti, faute de stade homologué, a exprimé son désir de jouer dans la capitale togolaise le match aller

qu'il devrait accueillir.

Voici la liste complète des joueuses convoquées

Gardiennes : AMOUKLOU Amé (AMIS DU MONDE), KANDA Bilansama (ASKO FC), HATTO Adjo Sophie (AHE FC), OURO-AGORIGO Fridoss (GAZELLE FC), NADJOMBE Afoussetou (PILOTE FC) **Défenseuses :** KAGLAN Ayawoa (TEMPETE FC), HOUNDO-TETE Dédé ; (ATHLETA FC), ZEGBLAAmeyo Lucia (ASKO FC), KONOU Yawa (AUSFAZ- MAROC), ASSIGNO Eya Akoko (TP MAZEMBE-RDC), AMEMADO Ayélé (BELIEVER FC), SOSSA Pélagie (AMIS DU MONDE), ZOUTEPE Sonia (TEMPETE FC), KOUGLO Bénédite (TEMPETE FC); **Milieus :** GAKE Ami Reine (TP MAZEMBE-RDC), DOGLI Afi Rifela (BOURGES FOOT 18-FRANCE), SAMA Koudjoukalo (BOURGES FOOT 18-FRANCE), GNINGTEMA Odette



(FUS-MAROC), N'DJAMBARA Amiratou (FUS-MAROC), AKITI Yawa Akofa (TEMPETE FC), GBATI Kpandjapou Alice (ASKO FC), FOLLY Abra (ATHLETA FC), SALOU Fatima (AMIS DU MONDE); **Attaquantes :** WOEDIKOU Afi Apeafa (NANTES FC- France), KAYABA Tatiana Magnoudewa (ASKO FC), ADINDA-AKPO Moussiriétou (AMIS DU MONDE), GANTIM Ikpindi Lucie (ENTENTE SPORTIVE DES TROIS CITES POITIERS-FRANCE).

LES EPERVIERS U20 FILLES

Faire un exploit à Bissau pour se qualifier

Après une défaite amère à domicile contre la Guinée-Bissau dimanche à Kégué, les Eperviers U20 Filles du Togo se retrouvent dos au mur dans leur quête de qualification pour le deuxième tour des éliminatoires de la Coupe du Monde féminine U20.

Battues 3 buts à 1 à Lomé lors du match aller, elles n'ont d'autre choix que de réaliser un exploit au match retour qui se tiendra le vendredi 8 septembre prochain à Bissau. La défaite à domicile a été un coup dur pour les Eperviers U20 Filles, qui avaient

pourtant affiché de grandes ambitions en début de match. La Guinée-Bissau a montré sa détermination en dominant le match aller et en inscrivant trois précieux buts à l'extérieur, ce qui complique considérablement la tâche des togolaises.

Le sélectionneur Théophile Kpakpou Koumi et ses joueuses sont désormais condamnés à l'exploit pour espérer continuer l'aventure dans cette compétition. Pour se qualifier pour le tour suivant, elles doivent non seulement gagner, mais aussi remporter le match par un écart d'au moins

trois buts sans en encaisser. Une tâche ardue, mais pas impossible pour une équipe déterminée.

La sélection féminine U20 du Togo a maintenant l'opportunité de montrer sa résilience et son caractère. Tatiana Kayaba et ses coéquipières devront se préparer mentalement et physiquement pour affronter une équipe guinéenne bien organisée qui cherchera à défendre son avantage acquis à l'aller.

Ayant perdu la manche aller, l'ancien entraîneur d'athlète de Lomé pense qu'il y

a la place pour sa bande de passer : "Je pense que l'équipe Bissau-guinéenne est prenable sauf qu'on a mal joué. Leur point fort c'est seulement les balles arrêtées. Sinon si on pose le ballon, on attaque dans les intervalles et qu'on est efficace, nous pouvons aussi renverser les buts qu'elles nous ont marqués", a-t-il confié.

En cas de qualification, les Eperviers U20 Filles pourront se relancer dans les éliminatoires et poursuivre leur rêve de jouer le tour suivant.

BALLON D'OR 2023

La liste des nommés avec 3 nouveaux Africains !

France Football et L'Equipe dévoilaient mercredi la liste des 30 nommés pour le Ballon d'Or 2023. Malgré l'absence, logique, de Sadio Mané, 2e de la précédente édition, 4 joueurs africains sont présents, dont 3 sont honorés pour la première fois de leur carrière !

Si ce cru 2023 semble promis à un duel entre Erling Haaland et Lionel Messi, les Africains ne seront pas en reste avec donc 4 représentants du continent. Parmi eux, seul l'Egyptien Mohamed Salah, nommé pour la 5e fois, fait figure d'ancien. Plébiscité pour ses 34 buts et 20 passes décisives, le Pharaon a été l'un des rares joueurs de Liverpool à surnager lors du précédent exercice mais la saison ratée de son équipe limite considérablement ses espoirs de viser mieux que sa 5e place record atteinte en 2019 et 2022.

Parmi les 3 nouveaux, on retrouve sans

surprise un autre attaquant, Victor Osimhen. Sacré meilleur buteur de Serie A la saison passée et vainqueur du titre de champion d'Italie après 33 ans d'attente pour Naples, le serial buteur nigérian est logiquement récompensé. Les deux autres "petits" nouveaux sont des gardiens. D'une part, le Camerounais André Onana, décisif tout au long du parcours de l'Inter Milan jusqu'en finale de la Ligue des champions, auteur de 19 clean sheets en 45 matchs et désormais numéro un de Manchester United. D'autre part, Yassine Bounou, qui a brillé tout au long du parcours historique du Maroc jusqu'en demi-finales de la Coupe du monde. Le Marocain, fraîchement recruté par Al-Hilal, a aussi grandement contribué au sacre du FC Séville en Ligue Europa avec notamment deux arrêts lors de la séance de tirs au but en finale contre l'AS Rome (1-1, 4-1 t.a.b.). Un superbe

casting, dont le lauréat sera dévoilé le 30 octobre.

Les 30 nommés pour le Ballon d'Or 2023 : Josko Gvardiol (Croatie, Manchester City); Jamal Musiala (Allemagne, Bayern Munich); André Onana (Cameroun, Manchester United); Karim Benzema (France, Al-Ittihad); Mohamed Salah (Egypte, Liverpool); Bukayo Saka (Angleterre, Arsenal); Kevin De Bruyne (Belgique, Manchester City); Jude Bellingham (Angleterre, Real Madrid); Randal Kolo Muani (France, PSG); Bernardo Silva (Portugal, Manchester City); Khvicha Kvaratskhelia (Géorgie, Naples); Nicolò Barella (Italie, Inter Milan); Emiliano Martínez (Argentine, Aston Villa); Ruben Dias (Portugal, Manchester City); Erling Haaland (Norvège, Manchester City); Martin Odegaard (Norvège, Arsenal); İlkay Gündogan (Allemagne, Manchester



City); Yassine Bounou (Maroc, Al-Hilal); Julian Alvarez (Argentine, Manchester City); Vinicius Junior (Brésil, Real Madrid); Rodri (Espagne, Manchester City); Antoine Griezmann (France, Atletico Madrid); Lionel Messi (Argentine, Inter Miami); Lautaro Martínez (Argentine, Inter Milan); Robert Lewandowski (Pologne, FC Barcelone); Kim Min-Jae (Corée du Sud, Bayern Munich); Luka Modric (Croatie, Real Madrid); Kylian Mbappé (France, PSG); Victor Osimhen (Nigeria, Naples); Harry Kane (Angleterre, Bayern Munich).

DOPAGE/

L'AMA accusée de pression

A moins d'une année des Jeux de Paris 2024, l'affaire tombe très mal. L'AFP rapporte que la commission des sanctions de l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) serait l'objet d'une "tentative de pression" de l'Agence mondiale antidopage (AMA).

Cette dernière lui reprocherait de ne pas faire preuve de suffisamment de sévérité dans ses décisions. Et, plus grave, l'aurait menacée de lui retirer sa conformité. La commission des sanctions, une entité indépendante de l'AFLD, explique avoir reçu un courrier de l'AMA qui lui

"enjoint de modifier son comportement à l'avenir sous peine d'engager une procédure de non-conformité à l'égard de l'agence française, qui pourrait aboutir à des sanctions à l'encontre de la France."

La menace est sérieuse, surtout à un peu plus de 300 jours seulement de l'ouverture des Jeux de Paris 2024. Mais l'AMA l'a accompagnée d'un argumentaire, sous la forme de trois décisions de la commission qui auraient dû, à ses yeux, être plus sévères. Dans son courrier, l'AMA prévient : "Si cette tendance à rendre des décisions manifestement non conformes au Code et à la jurisprudence du TAS

devait se poursuivre, le département des affaires juridiques de l'AMA n'aurait pas d'autre choix que de référer cette question à l'examen de son groupe de travail interne sur la conformité, afin que toute mesure appropriée puisse être prise." Pour la commission des sanctions, composée de onze membres et présidée par un conseiller d'Etat, le courrier n'est rien de moins qu'une tentative de chantage.

Pour l'AFLD, en revanche, l'Agence mondiale antidopage fait seulement son travail. Interrogée par l'AFP, elle a expliqué que l'AMA tenait avant tout à rappeler "les règles qui s'appliquent à l'ensemble

des organisations antidopage de par le monde." Toujours selon l'AFLD, son courrier "ne remet pas en cause l'indépendance de la commission pour apprécier les affaires dont elle est saisie." Beaucoup de bruit pour rien ? Sans doute. Mais la commission des sanctions le relève dans un communiqué : depuis sa création, elle a pris "plusieurs centaines de décisions. L'AMA n'en a contesté aucune. Au lieu d'emprunter la voie légale en formant un recours devant le Conseil d'Etat, elle tente soudainement de s'ingérer grossièrement dans le fonctionnement de la commission."

BREVES

Le Ghana et l'Angola qualifiés

Le Ghana et l'Angola sont devenus ce jeudi les 16e et 17e qualifiés pour la phase finale de la CAN 2023. Les Black Stars ont validé leur billet sans briller à l'occasion de la dernière journée des éliminatoires en renversant sur le fil la Centrafrique (2-1) grâce à un but du Lyonnais Ernest Nuamah. Rattrapés aux portes d'une qualification historique après avoir ouvert le score à Kumasi, les Fauves auront en revanche des regrets. Tenu en échec par Madagascar (0-0), l'Angola termine 2e de ce groupe E et se qualifie lui aussi.

Le Ghana s'est qualifié pour la CAN à la faveur de sa victoire sur la Centrafrique (2-1), jeudi à Kumasi. Mais rien ne fut simple pour des Black Stars longtemps malmenées. Mieux entrés dans la partie, les Fauves de Raoul Savoy se créaient la première grosse occasion. D'une frappe puissante des 25 mètres, Koyalipou alertait Ati Zigi, qui détournait la balle du bout des doigts (18e). Dominé, le Ghana ne tardait pas à céder. Sur un délice de passe en profondeur d'Amos Youga, Louis Mafouta faussait compagnie à Djiu et devançait la sortie d'Ati Zigi pour marquer tranquillement dans le but vide (25e, 0-1).

Bien dans leur match, les Fauves ne tremblaient pas même quand le Ghana sortait un peu de son apathie. Seul parmi les Black Stars au niveau, Bukari était stoppé par Yangao et obtenait un coup franc à l'angle de surface. Mohammed Kudus trompait un Lembed trop passif sur l'action (43e, 1-1)

Cette égalisation concédée juste avant le retour aux vestiaires Avec davantage de maîtrise à défaut de briller, les hôtes contrôlaient ensuite leur adversaire. Les remplaçants, entrés quelques minutes plus tôt, faisaient le reste : sur une récupération haute, Semeryo transperçait la défense et servait Nuamah. A la limite du hors-jeu, le néo-Lyonnais n'avait plus qu'à finir le travail au deuxième poteau (87e, 2-1). Le Ghana, vaincu au Baba Yara Stadium depuis 2000, se qualifie ainsi pour sa dixième phase finale de Coupe d'Afrique consécutive. C'est l'Angola, tenu en échec par Madagascar (0-0), qui termine deuxième du groupe E et l'accompagnera en Côte d'Ivoire.

Dimanche, le Togo déjà éliminé tentera de décrocher sa deuxième victoire en six matches. Les Hommes de Paulo Duarte espèrent lancer ainsi les préparatifs pour les éliminatoires de la Coupe du Monde de la FIFA 2026 qui démarrent en novembre avec la réception du Cap Vert.

Plus de cent athlètes ont changé de drapeau

La décision de la participation des athlètes russes aux Jeux de Paris 2024 n'a toujours pas été prise par le CIO, et ne le sera pas avant plusieurs mois, mais la Russie a fait ses comptes. Selon le vice-ministre des Sports, Alexey Morozov, pas moins de 26 des 39 disciplines figurant au programme olympique l'an prochain en France ont donné leur vert à une réintégration sous conditions des athlètes russes dans les compétitions internationales.

Les instances de la natation (World Aquatics) et du badminton (BWF) ont récemment rejoint la liste. Dans le camp opposé, l'athlétisme, le surf et les sports équestres restent opposés leur retour sur la scène internationale. Pour les sports collectifs, la question ne se pose plus, la commission exécutive du CIO ayant exclu une participation russe dans les sports et disciplines par équipes. Mais Alexey Morozov l'a reconnu mercredi 6 septembre : "Nous sommes bien conscients de la situation et réalisons que dans la majorité des compétitions sportives, nos équipes ne pourront pas participer."

Le vice-ministre des Sports a également confié mercredi à Moscou que plus de 100 athlètes russes avaient décidé de changer de nationalité sportive et rejoindre un autre pays depuis le début du conflit en Ukraine. Parmi eux, 55 sont issus de disciplines olympiques. Mais Alexey Morozov l'a précisé : les athlètes et/ou leur pays d'adoption devront rembourser à la Russie tout ou partie des frais engagés par l'Etat pour la formation des sportifs.

Les États-Unis se qualifient pour les demi-finales du Mondial

Sans pitié pour une équipe d'Italie sans idée, les États-Unis se sont facilement hissés en demi-finales de la Coupe du monde, mardi (100-63).

Le suspense aura duré cinq minutes. Le temps pour les Américains de sortir de leur léthargie et d'enclencher la seconde. Une fois lancé, "Team USA" n'a fait qu'une bouchée de l'Italie ce mardi en quarts de finale de la Coupe du monde. Plutôt prévisible. Ce qui l'était moins, deux jours après la défaite concédée face à la Lituanie (104-110), c'était l'ampleur du score, permis par des Azzurri inhibés par l'enjeu d'un tel match face à un tel pedigree.

S'ils ont surnagé sur les premières possessions, les hommes de Gianmarco Pozzeco ont vite matérialisé leurs craintes face aux Nord-Américains : refus de tirs, ou tentatives forcées. Et surtout une terrible maladresse longue distance, pointée à 2 sur 19 à la pause (7 sur 38 au final). Un exercice dans lequel les Italiens avaient affiché de réelles carences tout au long de la compétition (31,4 % avant le quart).

Face à un tel spectacle, la Mall of Asia Arena - loin d'être comble - peinait à s'enflammer, sauf lorsque Austin Reaves (12 points), chouchou ultime, envoyait une immense claquette-dunk en toute fin de deuxième quart. À la pause, la partie était déjà jouée (46-24) et l'écart s'envolait en même temps que Mikal Bridges (24 points) empilait les tirs primés.

L'ampleur était telle que le sélectionneur Steve Kerr envoyait Walker Kessler et Cam Johnson sur le terrain dès l'enlame de dernier acte. Ce qui correspondait à un 7-0 passé par les Italiens (83-51), qui ne changeait absolument pas le cours de la partie. Tyrese Haliburton (18 points) répondait par trois tirs primés d'affilée en guise de dernier coup d'éclat d'une soirée un poil décevante.

Vendredi, en demi-finales, les Américains retrouvent l'Allemagne vainqueur de la Lettonie. L'Allemagne s'est fait très peur mercredi en quarts de finale mais, s'impose de justesse contre une Lettonie encore enthousiasmante (81-79).

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés de retour avec un calendrier bien chargé

F. Woussou

Deux mois de vacances et les voilà à l'hémicycle. Les députés vont saisir les 4 mois restants de l'année pour étudier le budget de l'année 2024. Selon Yawa Tsègan, la Présidente de l'Assemblée nationale, qui a ouvert la session, cette période de l'activité parlementaire est une occasion d'un dialogue approfondi sur la situation socio-économique du pays.

Un calendrier bien chargé

Principalement, c'est l'étude et l'adoption du budget de l'Etat togolais qui retiendront l'attention des députés. La Présidente de l'Assemblée nationale a indiqué que cette phase apparaît comme un exercice qui permet de respecter la trajectoire pluriannuelle des finances publiques et de dégager des moyens nécessaires au financement des priorités nationales. Et à ce titre, de nombreux acteurs interviennent à différentes étapes de sa production partagée en deux phases : l'une administrative, l'autre parlementaire. « En effet, le Parlement est pleinement associé en amont de la préparation du projet de loi de finances dans le cadre du débat d'orientation budgétaire. Le débat de l'année en cours, organisé la veille de

la clôture de la session précédente, sur la base du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP) 2024-2026, a laissé entrevoir des perspectives macroéconomiques encourageantes. Ce document présente la trajectoire d'une consolidation de la croissance économique après les chocs enregistrés ces trois dernières années », a dit Yawa Tsègan. Pour elle, il n'y a pas de doute que les efforts seront maintenus par l'Exécutif en vue de la poursuite de l'assainissement des finances publiques et de l'amélioration constante du climat des affaires pour une croissance économique soutenue.

Au cours de ces mois, en plus de l'examen de la loi de finances exercice 2024, treize (13) projets de loi sont sur la table des députés. Entre autres, le projet de loi modifiant le Code foncier et domaniale ; le projet de loi relatif au développement de l'écosystème d'innovation au Togo ; le projet de loi portant répression du faux-monnayage et des autres atteintes aux signes monétaires dans les États membres de l'Union Monétaire Ouest Africaine (UMOEA). Les élus du peuple se chargeront de l'étude et de l'adoption du projet de loi autorisant



la ratification du protocole à la charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique. « Il s'agit d'apporter des amendements constructifs à ces projets de loi, à travers leur étude et leur examen tant en commission qu'en plénière », précise-t-on à l'Assemblée nationale. Les députés sont appelés à imprimer un rythme soutenu aux activités de cette session.

Stabilité, Paix

A l'occasion de la cérémonie d'ouverture de cette session budgétaire, la Présidente de l'Assemblée nationale s'est félicitée du climat de stabilité et de sécurité propice à la modernisation et au développement du Togo. « Face aux problèmes angoissants de notre monde actuel, nous voyons dans ces pers-

pectives un encouragement à apporter résolument nos efforts pour la construction d'un Togo en paix, une nation moderne avec une croissance économique inclusive et durable. La réalisation de cette vision du Président de la République nous en-

gage en effet, à travailler ensemble sans relâche, dans un esprit de concorde et de préservation de la paix. Nous sommes convaincus que grâce à la cohésion profonde de notre peuple multiethnique, nous y parviendrons », a dit Yawa Tsègan. Elle a

souhaité que dans cette synergie des différences d'opinions politiques et dans la manifestation de la plénitude du don de soi, que ce qu'il y a de meilleur en chacun des députés continue d'être mis au service de l'intérêt général. Que nos intelligences les plus prodigieuses irradiant de mille feux les produits de nos délibérations.

En lien avec la politique étrangère du Togo basée sur la quête perpétuelle du renforcement des relations d'amitiés et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires, tant bilatéraux que multilatéraux, l'Assemblée nationale ne saurait déroger à cette valeur. Elle continuera donc, pendant cette session, de développer une diplomatie parlementaire agissante et fructueuse.

LE PROJET PTDDE

Pour protéger les défenseurs des droits de l'enfant

Etonam Sossou

Les défenseurs des droits de l'homme notamment ceux de l'enfant ont besoin de protection. Ces derniers rencontrent le plus souvent des difficultés dans l'exercice de leur fonction. Il est donc indispensable de se constituer en organisation pour atteindre les missions qui leur ont été confiées. C'est ainsi que la plateforme togolaise des défenseurs des droits de l'enfant (PTDDE) est créée. Il est exécuté dans le cadre du projet « Renforcement de la Société Civile pour la Gouvernance des Droits de l'Enfant au Togo (CRG) », depuis trois ans par Plan International Togo et ses partenaires. Ce projet consiste, comme inscrit dans son premier objectif, à renforcer les organisations de la société civile y compris les organisations d'enfants et jeunes sur les sujets de bonne gouvernance, de lé-



gitimité pour plus d'efficacité dans leur travail aux côtés du gouvernement. Aussi, le projet devra-t-il toucher les points des plaidoyers et se focaliser spécifiquement sur le renforcement des organisations de défense des droits de l'enfant, pour qu'elles s'impliquent plus dans les actions qui les concernent. « Nous avons trouvé nécessaire de former les points focaux de la plateforme pour qu'ils contribuent à sa mise en œuvre dans les régions. Nous leur avons présenté la charte de la

plateforme et aussi parler de leur sécurité et du mécanisme d'alerte », a indiqué Émilie SAMBOE, coordinatrice du projet CRG. La plateforme est un outil de traitement des plaintes envoyées par les acteurs de défense des droits de l'enfant au Togo. Elle offre ainsi, un cadre de protection aux défenseurs qui sont souvent victimes de menaces dans l'exercice de leurs actions de défense et de protection des enfants.

APRÈS LA PRISE EN COMPTE DU GENRE

Place à la budgétisation sensible au climat dès 2024

Late Pater

Contrairement à une analyse superficielle née de la dernière publication de L'UNION relative au bilan d'exécution du budget sensible au genre en 2022, la budgétisation sensible au genre n'est pas une spécificité togolaise. Alors, une précision s'impose : les finances publiques, qui sont un levier d'action, ne sont jamais neutres au genre car elles reflètent les tendances d'une société inégalitaire et persistante entre femmes et hommes ; ici et là, on a constaté que les budgets publics profitent plus au genre masculin. Du coup, c'est pour contrer ces inégalités de genre qu'on s'engage à respecter un équilibre femmes / hommes dans les dépenses. On l'appelle « la budgétisation sensible au genre » (BSG), qui vise ainsi à intégrer la perspective de genre dans l'analyse budgétaire. Elle « conduit à se demander si la collecte et la distribution des ressources financières renforcent ou diminuent les inégalités entre les femmes et les hommes. Selon les résultats, il s'agit alors de proposer des ajustements et des modifications budgétaires pour mieux garantir l'égalité ». Les finalités de la BSG sont : la justice sociale et l'égalité réelle, l'efficacité et la pertinence de l'action publique, la justice fiscale et l'équité budgétaire. Quand on parle donc de BSG, c'est pour faire balancer un peu la chose du côté de l'égalité.

Au Togo, selon un document officiel, l'objectif visé est d'opérer les changements opportuns dans la définition des priorités nationales, l'élaboration des politiques publiques et dans la programmation budgétaire des dépenses publiques pour plus de résultats de développement au profit des citoyennes et citoyens de manière inclusive. Ainsi, après l'étape de prise en compte du genre dans la planification, le Gouvernement togolais veut l'étendre systématiquement aux phases de programmation et de budgétisation pour en faire une priorité de développement. Cette démarche permettra de promouvoir progressivement les politiques sensibles au genre par leur intégration dans le processus budgétaire. Et ce sera la concrétisation de la mise en œuvre de la Politique nationale de l'équité et de l'égalité de genre (PNEEG) qui constitue un pilier important pour la réduction des inégalités. Au Togo, les inégalités et disparités entre les hommes et les femmes, surtout en défaveur des femmes, demeurent encore persistantes et flagrantes dans tous les domaines de la vie. La BSG a débüté en 2022.

Des dépenses genre et équités sont inscrites au budget des ministères pilotes. Ce qui veut dire que des activités doivent être menées durant l'année. Au bilan, on voit si le budget est consommé et si l'activité est réalisée. Pour son impact,

c'est une autre page à ouvrir par rapport à la pertinence du diagnostic de départ.

Aujourd'hui, l'Exécutif veut jouer sur un autre tableau. L'exercice budgétaire 2024 marquera, cette fois-ci, l'effectivité des activités de mise en œuvre de la budgétisation sensible au climat. Ce nouveau concept de budgétisation au Togo est jusqu'ici embryonnaire. Le processus, comme pour la budgétisation sensible au genre, débutera avec les ministères et institutions identifiés pilotes et associés et devrait s'étendre progressivement aux autres, les années à venir. « La mise en place des actions sur le moyen terme devrait permettre d'amorcer le processus avec la réalisation de plusieurs activités entre autres : la mise en place des cellules focales climat, la formation des acteurs, le marquage des dépenses relatives au climat, l'intégration du concept climat dans la chaîne prospective, planification, programmation, budgétisation exécution et suivi-évaluation dans les ministères et institutions », ajoute le document consulté par L'UNION.

A noter que, vis-à-vis du climat, le Togo a adhéré à tous les engagements au plan mondial. Sur place, des programmes et projets en réponse aux principaux risques climatiques et à la mobilité verte ainsi que ceux touchant la législation environnementale sont identifiés.

ÉDUCATION AU WEB3 ET METAVERSE

6 millions d'africaines bénéficiaires

Unstoppable Women of Web3 (Unstoppable WoW3), un groupe axé sur la diversité et l'éducation dans le domaine de Web3, s'est engagé à fournir une éducation sur Web3 et le Metaverse pour six millions de fem-

mes africaines au cours des cinq prochaines années. L'initiative est une collaboration entre l'African Leadership Group, Africa Women CEOs Network, Chipper Cash, NFT Domains, Polygon Labs, Sankore 2.0, Unstoppable Domains, Uoma Beauty

et le Virtual Brand Group, entre autres partenaires. En guise de première étape pour intégrer davantage de femmes, des noms de domaine gratuits seront offerts à certains utilisateurs dans les 30 prochains jours. Sandy



Carter, la fondatrice de Unstoppable Women of Web3 et COO et chef de développement des affaires chez Unstoppable Domains, a déclaré que malgré la croissance rapide de Web3 en Afrique, les problèmes d'égalité entre les sexes sont toujours préva-

lent. L'initiative vise à garantir que tout le monde a les mêmes chances dans le domaine, l'éducation étant un point de départ pour l'autonomisation. Web3, la base des réseaux décentralisés comme le block Chain, a historiquement souffert d'un manque de diversité et de représentation. Anino Emuwa, directrice générale d'Avandis Consulting et fondatrice d'Africa Women CEOs Network, a souligné que cette initiative donnera aux femmes africaines une chance de participer à l'une des industries à la croissance la plus rapide au monde, qui a connu des problèmes de diversité et de représentation dans le passé. Avec ce partenariat et cet engagement à éduquer davantage de femmes en Afrique sur Web3 et le Metaverse, Unstoppable WoW3 et ses partenaires espèrent combler l'écart entre les sexes dans le secteur et créer plus d'opportunités pour les femmes sur le continent africain.

MARIAGE ET GROSSESSES PRÉCOCES

Une pratique persistante qui gâche l'avenir des jeunes filles

Etonam Sossou

Un fait plus perceptible chez les adolescentes aujourd'hui est qu'elles des filles-mères à la suite d'une grossesse précoce. C'est à la faveur d'une idylle éphémère et immature que ces dernières imposent à leurs parents souvent de modèles conditions des enfants « non désirés ». Encore sous le couvert et sous la tutelle parentale, ces adolescentes-mamans sont pour la plupart incapables de fournir le gîte et le couvert à leurs progénitures. Le géniteur sans emploi et irresponsable dans la plupart des cas, prend la poudre d'escampette à l'annonce de la gestation. La cellule familiale devient dès lors le seul soutien de la jeune mère qui, comme toutes les mamans, ne rêve que de préserver la vie de sa descendance.

Une situation complexe et difficile à gérer pour les parents qui, peinant déjà à donner un avenir radieux aux fruits de leurs propres œuvres par-dessus le marché conjuguer des efforts pour ne pas léser le nouveau venu de la famille. Un innocent sans défense qui n'a pas demandé à naître, encore moins, dans de telles conditions.

«Ma fille Ingrid âgée de 16 ans vient de mettre au monde un beau petit garçon. Elle a suivi les traces de sa sœur aînée Andrea qui, elle aussi, a enfanté il y a deux ans à l'âge de 17ans», raconte en pleurs

Honorine, une grand-mère infortunée. La même source précise que «J'ai été sous le choc à l'annonce de la grossesse d'Ingrid. Dépassés et incapables de l'abandonner comme ce fut le cas pour sa grande sœur, mon mari et moi avons stoppé la scolarité de ses deux cadets pour concentrer le peu de moyens que nous avons pour son accouchement, l'auteur de la grossesse étant introuvable». Comme dans des cas similaires, la grossesse de l'adolescente connaît de nombreuses difficultés. Des difficultés dues à son jeune âge.

Résultat, c'est par césarienne qu'Ingrid met au monde. Une situation qui oblige la mère de la jeune génitrice à s'investir dans une activité parallèle. «Actuellement j'ai utilisé mon fonds de commerce pour m'occuper de la layette et des frais de l'opération. Je suis contrainte de me battre comme une lionne pour faire vivre la famille». Une tâche rendue difficile par l'inactivité du père de famille à la retraite. Comme l'avoue, la mort dans l'âme, Honorine, grand-mère malgré elle. En fait, au nom du droit à la vie, par convictions religieuses ou par amour pour leur descendance, les parents des jeunes mères s'impliquent dans la survie de l'enfant venu au monde « par accident ». Une chance que ne connaissent pas toutes les adolescentes-mamans. Alice, une victime de ces passades de jeu-



nesse raconte, « Mes parents m'ont jeté dehors quand je suis tombée enceinte de ma fille. Toute seule et abandonnée à moi-même ce sont les copines qui m'ont aidée jusqu'à l'accouchement ». Heureusement, la jeune mère peu brandir sa fillette de 1 an.

Dépravation des mœurs

En fait, enfanter pour certaines est comme une démonstration de la capacité de procréer. Dans certaines sociétés, la maternité précoce est preuve de fécondité et un moyen de convaincre tout éventuel prétendant au mariage. Un avis relativisé

par de nombreux observateurs. «Le fait que les adolescentes, deviennent de plus en plus des mamans est une fois encore la conséquence du mimétisme du mal-être social. Ne sachant plus quoi faire pour satisfaire leurs besoins elles sont contraintes de se livrer aux hommes pour trouver leurs moyens de subsistances», commente Léa Congo, communicatrice. David a une perception différente de ce phénomène. Cet étudiant pointe un doigt accusateur sur la démission de la femme-mère de son rôle social. «Nos mamans sont de nos jours asser-

vies par ce qu'elles appellent émancipation de la femme au point d'ignorer leurs devoirs d'éducatrice. Notamment l'éducation des enfants». Conséquence déduit-il, «C'est ainsi que, n'ayant reçu aucune éducation sexuelle à la base, et sous l'influence des médias, les jeunes filles se laissent aller». Pour Louise, coiffeuse, la responsabilité maternelle est plus grande dans ce phénomène. «Il n'y a plus de respect pour les valeurs. La société est dépravée et les mœurs aussi. » Plus explicitement, elle précise que, «Les mamans, au lieu d'inculquer les bon-

nes valeurs aux enfants passent leurs temps à lutter pour la démocratisation du pantalon. Conséquence, la jeune fille fait ce qu'elle veut sans pour autant évaluer les risques des actes posés».

Les causes de la recrudescence du phénomène de fille-mères, est à chercher dans le désœuvrement des filles. Mais aussi, l'absence d'éducation de base, le manque de compétence de la jeune fille pour se vendre sur le marché du travail, la pauvreté, l'insuffisance d'éducation sexuelle, l'ignorance et le poids des traditions et coutumes dépassées.

Double faces

A côté de ces jeunes filles qui deviennent des filles-mères à la suite d'une grossesse précoce, il existe celles-là qui, de leur plein gré, opèrent délibérément le choix de le devenir. Ceci, pour de multiples raisons personnelles ou sociales. La catégorie la plus connue est celle des ambitieuses et qui, n'aspirent pas au mariage. Et, à cause de leurs ambitions préfèrent enfanter très tôt et consacrer le restant de leur vie à leur carrière professionnelle. Une autre frange, accouche à l'adolescence par peur de coiffer sainte Catherine, sans au préalable avoir une progéniture. Ce qui pour elles représente un risque. Car disent-elles ? Une maternité tardive (après 25ans) serait source de grossesses à risque.

DATES	JEUX	RÉSULTATS	COMMENTAIRES
MARDI 05 - 09 - 2023	LOTO CASH		UNE MULTITUDE DE GAGNANTS DE LOTS INTERMÉDIAIRES AU TIRAGE N°10 DE LOTO CASH Le tirage N°10 de LOTO CASH de ce mardi 05 Septembre 2023, a fait le bonheur de plus de 3000 parieurs . En effet, 3746 gagnants de lots intermédiaires , c'est-à-dire de lots dont les montants sont inférieurs à 1.000.000 FCFA , ont été dénombrés dans l'ensemble du pays. Ces lots seront remis dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO BOOM		AVERSE DE GAINS AU TIRAGE N°10 DE LOTO BOOM !!! Ce mardi 05 Septembre 2023, le tirage Loto BOOM de la LONATO a effectivement connu un "Boom" de gains. Les gains ont débordé sur toute l'étendue du territoire avec plusieurs gros lots au compte autant dans la capitale qu'à l'intérieur du pays. Ainsi, nous avons : @ A LOME : DEUX (02) SUPERS GROS LOTS de 3.750.000 FCFA auprès de l'opérateur 30426 @ A KPALIME : UN (01) GROS LOT de 2.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 40021 UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 40026 @ A ATAKPAME : UN (01) GROS LOT de 1.250.000 FCFA auprès de l'opérateur 20034 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
MERCREDI 06 - 09 - 2023	LOTO BENZ		LOTO BENZ N°1703 FAIT LE BONHEUR DES PARIEURS Ce mercredi 06 septembre 2023, le tirage N° 1703 de Loto Benz a permis de recenser des gagnants de gros lots dans la capitale ainsi qu'un bon nombre de gagnants de lots intermédiaires répartis sur toute l'étendue du territoire. S'agissant desdits gros lots, nous avons donc : * UN (01) SUPER GROS LOT de 5.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 50127 * UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 30233 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO PRESTIGE		GAINS DIVERS AU TIRAGE N° 10 DE LOTO PRESTIGE Le tirage Loto Prestige de ce mercredi 06 septembre 2023, a fait plusieurs milliers de gagnants de lots intermédiaires, (lots inférieurs à 1.000.000 FCFA). Parmi eux, un unique gros lot de 1.000.000 FCFA, a été enregistré à Lomé auprès de l'opérateur 60434. La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
JEUDI 07 - 09 - 2023	LOTTO SUPER		DES HEUREUX GAGNANTS AU TIRAGE LOTO SUPER N° 010 Le tirage Loto Super N° 010 de ce jeudi 07 Septembre 2023, a donné de la joie à près de trois mille (3.000) parieurs qui ont eu le bonheur de remporter divers lots intermédiaires (lots inférieurs à 1.000.000 FCFA) sur toute l'étendue du territoire. La remise des différents lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.
	LOTO MILLION		LOTO MILLION N° 010 FAIT SOURIRE LES PARIEURS La LONATO a son tirage Loto Million N° 010, ce jeudi 07 Septembre 2023, a enregistré une multitude de gagnants de lots intermédiaires (inférieurs à 1.000.000 FCFA). Les plus chanceux ont remporté des gros lots notamment : @ A LOME : UN (01) GROS LOT de 1.000.000 FCFA auprès de l'opérateur 30221 @ A KPALIME : UN (01) GROS LOT de 1.750.000 FCFA auprès de l'opérateur 40045 La remise des lots se fera dans les agences et points de vente de la LONATO à LOME et à l'intérieur du pays.



LONATO



JOUE EN AGENCE LONATO ET SÉCURISE TON PARI



8600

« Appels Gratuits »

